



Jeudi 26 Octobre 2006

France



PORTRAIT. Bernard Reynis, à la barre du droit notarial français.

Lors de son assemblée générale, le Conseil supérieur du notariat a renouvelé son bureau, hier, à Paris. Bernard Reynis, 57 ans, en est devenu le président pour deux ans. Le Conseil représente plus de 56 000 notaires et collaborateurs. La profession, en pleine expansion, participe aux débats sur l'Europe.

« Les notaires ne sont pas opposés à l'idée d'une Europe du notariat. » Le ton est donné. Bernard Reynis, nouveau président du Conseil supérieur du notariat, n'est pas un homme du passé. Marié et père de quatre enfants, il est installé à Paris depuis 1979. « Notez que je ne suis pas fils de notaire, dit-il. C'est au cours de mes études de droit que j'ai découvert, par hasard, cette filière passionnante. » Président de la chambre interdépartementale des notaires de Paris en 2000-2001, Bernard Reynis est nommé en 2002 membre du conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel en 2002, il est aussi enseignant en DESS de droit notarial à Paris II.

Depuis octobre 2004, Bernard Reynis était premier vice-président du Conseil supérieur du notariat au sein du bureau constitué par son prédécesseur, Laurent Dejoie. À ce titre, il participait déjà à l'évolution en cours des métiers du notariat en France. « Notaires, comptables, formalistes, assistants juridiques : autant de professions qui peuvent intéresser les jeunes », estime le nouveau président. Ce sera l'une de ses missions : depuis un an, le Conseil a d'ailleurs lancé une opération séduction auprès de ce public qui connaît mal ces métiers. Jusqu'à fin décembre 2006, il parraine ainsi la série « T'as pas une minute » sur M6, qui, presque quotidiennement, aborde, la vie professionnelle de sept jeunes travaillant dans l'univers juridique.

Bernard Reynis a aussi présidé à partir de 2004 la « mission internationale » du Conseil. Ce sera là l'autre priorité de sa mandature, avec le développement des technologies nouvelles pour le notariat. Il s'agit notamment d'être présent dans les débats complexes que soulèvent les nouvelles réglementations européennes. Pour Bernard Reynis, « la tradition juridique du droit écrit français » doit être défendue. Elle est déjà à l'œuvre dans 21 pays sur 27 dans l'Union européenne (Bulgarie et Roumanie comprises).

En attendant, Bernard Reynis sera présent le 18 novembre aux 27es Rencontres notariales de la porte Maillot, à Paris, pour prodiguer avec 400 confrères des conseils anonymes et gratuits au public présent.

LANG Dominique

Avec l'aimable autorisation de La Croix

Lire La Croix : <http://www.la-croix.com/>

Diff. 103 404 ex. (source OJD 2005)